



« Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence, et sur les autres apôtres de cette contrée : saint Lazare, saint Maximin, sainte Marthe, les saintes Marie Salomé et Jacobé »

par l'Abbé Etienne-Michel FAILLON, 1848

Introduction :

En 1848, l'abbé Faillon présente dans un ouvrage volumineux une des plus anciennes « Vie » de Marie Madeleine, dont une copie datée du XVI^e siècle, a été retrouvée par l'auteur au « Magdalen College » d'Oxford. Datée du IX^e siècle et attribuée au célèbre Raban Maur, évêque de Mayence, elle a été répandue rapidement dans toute l'Europe chrétienne, servant de références à d'autres « Vies » telle que celle de saint Odon de Cluny (879-942) ou de François de Rochefort, maître d'école de François I^{er} au XVI^e siècle.

Les détracteurs de la venue en Provence des amis de Jésus soutiennent que cette tradition remonte au XI^e siècle. Jean de Launoy en 1641 soutient cela dans son ouvrage « *Dissertatio de commentitio Lazari et Maximi, Magdalanae et Marthae in Provinciam appulsu* ». Condamné par le parlement d'Aix, cet écrit soutient que cette tradition a été inventée par Hughes de Saint-Victor en l'an 1000. Les arguments seront repris par plusieurs au fil des siècles, dont Mgr Duschesne et plus récemment Mgr Saxer qui pense que le culte de Marie-Madeleine serait typiquement médiéval et aurait pris corps à Vézelay pour se fixer ensuite en Provence... De nombreuses preuves historiques contre ces détracteurs sont présentées dans l'ouvrage de Faillon.

Raban Maur compose son œuvre en deux parties. La première évoque les scènes de l'évangile. Il utilise aussi des commentaires des Pères ainsi que certains ouvrages historiques (Flavius, Eusèbe de Césarée...). La 2^{ème} partie où il est question de la venue et de la vie en Provence est plus courte. Il utilise 2 sources :

- a) Une « vie ancienne » de sainte Marie Madeleine et de Maximin que l'on date du V ou VI^e siècle. Selon le père Damien Voreux, OFM, il s'agit d'un texte qui « *a une précision et une concision de martyrologe. On y retrouve presque un ton de témoin oculaire. On croirait lire un feuillet détaché des Actes des Apôtres* ».
- b) une « Vie ancienne de Marthe » qui aurait été rédigée en araméen par Marcelle, compagne et servante de Marthe et traduite ensuite en latin par un faussaire se cachant sous le nom de Syntique.

Il existe une 3^{ème} source de texte que Raban Maur a mis délibérément de côté, jugeant qu'il s'agit là de récits très faux et empruntés par des conteurs de fables à l'histoire de la pénitente d'Egypte (Marie l'Egyptienne).

Raban Maur est né en 776 à l'abbaye de Fulda. Il étudie sous la discipline du célèbre Alcuin (735-804) et reçoit la charge du monastère. Il voyagea en Orient, en Palestine et devint l'oracle de tout l'empire français. Puis il abdiqua de la charge d'Abbé pour se retirer dans la solitude où il trouva le temps d'écrire pour la prospérité. Mais au bout de cinq ans, il fut nommé archevêque de Mayence jusqu'à sa mort (856). Il fut l'écrivain le plus laborieux de son siècle et ses écrits sont innombrables. Il avait une connaissance parfaite du grec et de l'hébreu.

Voici un aperçu général de l'œuvre monumentale de l'Abbé Faillon de 1848. Nous présentons un aperçu concis des grandes parties et des thèmes abordés dans l'ouvrage. Les deux tomes peuvent se procurer via Google en format numérique (scanné) ou se commander en format papier en cliquant sur ces liens :

Tome I : <http://www.google.fr/books?id=M7oBAAAAYAAJ&pg=PR18&dq#PPP11,M1>

Tome II : <http://books.google.fr/books?id=aboBAAAAYAAJ&printsec=frontcover#PPA2,M1>



APERÇU GENERAL DU PREMIER TOME.

PREMIERE PARTIE.

UNITÉ DE PERSONNE DE SAINTE MARIE-MADELEINE, MARIE DE BÉTHANIE ET LA PÉCHERESSE.

Précis historique de la controverse sur l'unité. Au XVI^e siècle, Lefèvre d'Étaples distingue sainte Marie-Madeleine d'avec Marie de Béthanie et d'avec la Pécheresse. Cette opinion, alors rejetée partout et condamnée par la Faculté de Théologie de Paris, est néanmoins introduite dans la nouvelle liturgie de Paris au siècle suivant, et de là elle se répand dans les liturgies nouvelles des Eglises de France.

L'Évangile est un moyen insuffisant pour résoudre cette controverse. La tradition de l'Église, sur laquelle les nouveaux critiques s'appuyaient surtout, n'a pas été discutée par eux sur ce point. Elle enseigne au contraire, d'un accord moralement unanime, 1^o que Marie de Béthanie est la Pécheresse, et 2^o que Marie de Béthanie ou la Pécheresse est Marie-Madeleine. C'est ce que l'auteur se propose de montrer dans les deux sections suivantes.

SECTION PREMIÈRE.

UNITÉ DE MARIE DE BÉTHANIE ET DE LA PÉCHERESSE.

On peut diviser la tradition en deux périodes, c'est-à-dire, avant Origène et depuis Origène.

PREMIÈRE PÉRIODE.

On n'allègue aucun docteur antérieur à Origène qui ait suivi la distinction : car Théophile d'Antioche et saint Irénée, qu'on avait prétendu citer pour cette opinion, ne disent rien qui la favorise. D'autre part, tous les docteurs antérieurs à Origène, qui ont parlé de Marie de Béthanie, Clément Alexandrin, Ammonius, dans son Harmonie des quatre Évangiles, Tertullien, ne la distinguent pas d'avec la Pécheresse.

DEUXIÈME PÉRIODE.

1^o *Sentiment des docteurs grecs.* Origène, qui a suivi l'unité, a cependant imaginé la distinction pour concilier par ce moyen les récits des évangélistes. Saint Chrysostome et après lui un petit nombre de Grecs obscurs ont embrassé ce dernier sentiment.

Les autres Grecs, saint Éphrem, Eusèbe de Césarée, dans sa Concorde des Évangiles, saint Basile (ou un autre), Apollinaire, Théodore de Mopsueste, l'auteur du Commentaire imparfait, André de Crète, Amphiloque et autres, ont suivi le sentiment des anciens Pères grecs, qui ne distinguent pas Marie de Béthanie d'avec la Pécheresse. Ce sentiment a donc en sa faveur, dans l'Église grecque, une tradition plus ancienne, plus célèbre, plus répandue.

2^o *Sentiment des docteurs latins.* Tous les Latins, sans exception, ont regardé Marie de Béthanie comme étant la Pécheresse : car si entre eux il y a eu partage d'opinion, ça n'a pas été sur ce dernier point, comme l'avaient cru nos critiques modernes, mais uniquement sur le nombre des onctions.

Les uns n'ont supposé qu'une seule et même onction décrite par les quatre évangélistes ; d'autres ont supposé deux onctions, celle des pieds du Sauveur, faite par la Pécheresse, et celle de la tête, qui aurait été faite par une femme vertueuse; les autres, enfin, ont cru que la Pécheresse aurait fait elle seule ces deux onctions en divers temps. Tous néanmoins s'accordent à reconnaître Marie de Béthanie pour la Pécheresse dont parle saint Luc.

La tradition de l'Église sur l'unité de Marie de Béthanie avec la Pécheresse est donc moralement unanime.



SECTION DEUXIÈME.

UNITÉ DE SAINTE MARIE-MADELEINE AVEC MARIE DE BÉTHANIE ET LA PECHERESSE.

1° *Chez les Grecs.* D'une part, saint Éphrem, Apollinaire et d'autres, enseignent expressément l'unité; et de l'autre, aucune des autorités alléguées par les adversaires ne prouve que les Grecs aient distingué Marie-Madeleine d'avec la sœur de Marthe et la Pécheresse.

2° *Chez les Latins.* On ne peut citer aucun docteur latin qui ait fait cette distinction. Tous, au contraire, depuis les premiers siècles jusqu'à Lefèvre, au XVIe, tiennent pour une seule et même personne, Marie-Madeleine, la Pécheresse dont parle saint Luc, et Marie de Béthanie.

Premier appendice. On a opposé en vain à l'opinion de l'unité les récits des évangélistes et la liturgie de l'Église.

Deuxième appendice. Les sens allégoriques que les Pères ont donnés aux traits de l'histoire de sainte Madeleine, rapportés dans les Évangiles, sont une confirmation du sentiment unanime de la tradition touchant l'unité de personne de Marie-Madeleine, Marie de Béthanie et la Pécheresse.

DEUXIEME PARTIE.

PREUVES DE L'APOSTOLAT DE SAINTE MARIE-MADELEINE ET DES AUTRES FONDATEURS DE LA FOI EN PROVENCE.

Précis historique de la révolution opérée en France, par Launoy, sur la question présente. — Examen de l'opinion de ce critique. Il suppose sans fondement solide que saint Lazare est mort en Chypre, que sainte Madeleine est morte à Éphèse, et sainte Marthe à Béthanie. — Il prétend que l'opinion qui les fait mourir en Provence n'est appuyée sur aucun monument historique antérieur au XIe siècle, et défie les Provençaux d'en alléguer un seul plus ancien. On satisfait au défi de Launoy dans cette seconde partie.

SECTION PREMIÈRE.

MONUMENTS DE L'APOSTOLAT DES SAINTS DE PROVENCE, ANTÉRIEURS AU IXe SIÈCLE.

La *Vie de sainte Madeleine et de sainte Marthe*, écrite par Raban-Maur, démontra qu'au VIIIe siècle l'apostolat des saints de Provence était reçu partout comme un fait certain. Mais cette persuasion n'était pas nouvelle au VIIIe siècle, nous en trouvons des témoignages incontestables dès les premiers temps du Christianisme en Provence.

Chapitre I. L'ancienne *Vie de sainte Madeleine*, écrite au Ve ou au VIe siècle, atteste l'arrivée et la mort de cette sainte dans ce pays.

Chapitre II. Le tombeau de saint Maximin, exécuté dès les premiers siècles de l'Église, confirme le fait de son apostolat et celui de sa mort en Provence.

Chapitre III. Le tombeau de sainte Madeleine, exécuté vers le même temps, confirme également le fait de son arrivée et celui de sa sépulture en Provence.

Chapitre IV. Avant les ravages des Sarrasins dans cette contrée, la grotte de la Sainte-Baume était honorée comme le lieu de la pénitence de sainte Madeleine.

Chapitre V. L'oratoire de Saint-Sauveur à Aix était vénéré, avant l'irruption de ces barbares, comme un monument de l'apostolat de saint Maximin et de sainte Madeleine.



Chapitre VI. Les actes du martyre de saint Alexandre de Brescia attestent l'apostolat de saint Lazare à Marseille, et celui de saint Maximin à Aix.

Chapitre VII. La crypte de Saint-Victor à Marseille, et la sépulture de saint Lazare dans cette abbaye, confirment le fait de son apostolat et celui de son martyre en Provence.

Chapitre VIII. La prison antique de saint Lazare, à Marseille, est un monument de l'apostolat et du martyre de ce saint évêque.

Chapitre IX. Clovis Ier est allé prier au tombeau de sainte Marthe, alors en grand honneur à Tarascon.

Chapitre X. Avant les ravages des Sarrasins au VIIIe siècle, la ville d'Avignon honorait sainte Marthe comme son apôtre.

Chapitre XI. Les démêlés au sujet de la primatie d'Arles, au lieu d'infirmier la tradition des Provençaux, en confirment de plus en plus la certitude.

Chapitre XII. Les anciens martyrologes, qu'on avait regardés comme contraires à cette tradition, en montrent de plus en plus la vérité.

Chapitre XIII. Au commencement du VIIIe siècle, les Provençaux cachèrent dans la terre les restes vénérés de leurs saints apôtres, pour les soustraire par ce moyen aux Sarrasins.

Appendice sur quelques monuments antiques de la crypte de sainte Madeleine.

SECTION DEUXIÈME.

MONUMENTS POSTÉRIEURS AU IX^e SIÈCLE, OU HISTOIRE DU CULTE DES SAINTS APÔTRES DE LA PROVENCE DEPUIS LES RAVAGES DES SARRASINS.

HISTOIRE DU CULTE ET DES RELIQUES DE SAINTE MADELEINE ET DE SAINT MAXIMIN.

LIVRE PREMIER.

Depuis les ravages des Sarrasins, jusqu'à l'élévation des reliques de sainte Madeleine. 1° Rétablissement du monastère de Saint-Maximin et de la ville d'Aix après l'expulsion des barbares. 2° Pratiques de dévotion envers sainte Madeleine ; pèlerinages à la Sainte-Baume. 3° Origine du pèlerinage de Vézelay, en Bourgogne; ses progrès, sa décadence. 4° Charles de Salerne retire le corps de sainte Madeleine de la crypte où il avait été enfoui en 710.

LIVRE DEUXIÈME.

Depuis l'élévation du corps de sainte Madeleine jusqu'à la réunion de la Provence à la France. Honneurs rendus aux reliques de sainte Madeleine, en Provence, et à la grotte de la Sainte-Baume, par les souverains pontifes, les grands et les peuples, et surtout par les princes qui se succédèrent dans le gouvernement de cette province : Charles II, Robert, Jeanne I, Louis I, Marie de Blois, Louis II, Yolande, Louis III, René d'Anjou et Charles III.

LIVRE TROISIÈME.

Depuis la réunion de la Provence à la France jusqu'à nos jours. Entre autres événements remarquables, on énumère dans ce livre les témoignages de piété royale que donnèrent à sainte Madeleine, Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François 1^{er}, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI et Louis XVIII.

Histoire du culte de saint Lazare depuis les ravages des Sarrasins. Honneurs rendus aux reliques de saint Lazare à Marseille, et à Autun où son corps avait été transporté à l'occasion des ravages des barbares en Provence.



Histoire de culte de sainte Marthe à Tarascon. Élévation des reliques de sainte Marthe, enfouies dans l'église souterraine à l'occasion de l'irruption des Sarrasins. Église supérieure reconstruite; nouvelle fête de cette sainte; concours à son tombeau.

Histoire du culte des saintes Maries Jacobé et Salomé dans l'île de Camargue. Antiquité de ce culte ; élévation des reliques des saintes Maries ; pèlerinages.

Dissertation de Launoy contre l'arrivée et l'apostolat de ces saints en Provence, et son Commentaire sur les Vies apocryphes de ces saints, les seules qu'il ait connues.

APERÇU GENERAL DU SECOND TOME.

PREMIERE PARTIE.

EXAMEN CRITIQUE DES VIES DES SAINTS APOTRES DE LA PROVENCE QUE NOUS POSSÉDONS AUJOURD'HUI

1° *Vie de sainte Madeleine et de sainte Marthe*, par Raban-Maur. Authenticité de cette Vie. Elle ne renferme rien que de conforme aux usages et aux opinions reçus au VIII au IXe siècle, où Raban a vécu, et porte, d'ailleurs, le caractère particulier et les traits distinctifs que cet écrivain a imprimés à tous ses autres ouvrages. Autorité historique de cette Vie.

2° *Ancienne Vie de sainte Madeleine*, écrite au Ve ou au VIe siècle. Additions faites avec fondement à cette Vie : la conservation de sainte Madeleine à la Sainte-Baume sans le secours d'aliments corporels; son séjour de trente ans dans ce lieu; ses élévations dans les airs par le ministère des anges. Additions apocryphes faites à la même Vie.

3° *Actes perdus de saint Lazare*. Ce qu'on sait aujourd'hui sur l'arrivée de ce saint évêque à Marseille, sur son épiscopat et son martyre.

4° *Vie de sainte Marthe* attribuée faussement à sainte Marcelle : interpolations faites à cette Vie depuis le temps de Raban-Maur.

Commentaire historique et critique de la Vie de sainte Madeleine et de sainte Marthe composée par Raban, et traduction de cette même Vie.

Appendice au Commentaire.

1° Saint Trophime a été envoyé par saint Pierre dans les Gaules avec six autres évêques, saint Paul de Narbonne, saint Saturnin de Toulouse, saint Martial de Limoges, saint Austremonne d'Auvergne, saint Gatien de Tours, saint Valère ou saint Euchaïre de Trêves. On montre à cette occasion que saint Grégoire de Tours s'est mépris, en plaçant sous l'empire de Dèce la mission des sept évêques, et en mettant parmi eux, au lieu de saint Valère de Trêves, saint Denis de Paris. Il a pris cette date dans les Actes de saint Saturnin, et le dénombrement des sept évêques dans les anciens Actes de saint Ursin de Bourges, fautifs en ce point.

Anciens Actes de saint Ursin, où saint Grégoire de Tours a puisé ce qu'il dit de la mission des sept évêques.

2° Saint Eutrope d'Orange envoyé par saint Pierre.

3° Saint Georges de Velay et saint Front de Périgueux envoyés par saint Pierre.



DEUXIEME PARTIE.

TEXTE DES VIES DES SAINTS APOTRES DE LA PROVENCE

Ancienne Vie de sainte Madeleine. — Vie anonyme de la même. — Additions déjà faites du temps de Raban à l'ancienne Vie. — Vie de sainte Madeleine et de sainte Marthe, par Raban-Maur. — Vie de sainte Madeleine, par saint Odon de Cluny. — Vie compilée par Josebert.

Appendice à ces Vies, ou traits divers de l'histoire de saint Lazare, de saint Maximin, de sainte Marthe et des saintes Maries Jacobé et Salomé, consacrés dans les anciennes liturgies de plusieurs Églises de France.

TROISIEME PARTIE.

MONUMENTS RELATIFS A L'HISTOIRE DU CULTES DES SAINTS APOTRES DE LA PROVENCE.

SECTION PREMIÈRE.

Pièces relatives à l'église de Notre-Dame-de-la-Mer, bâtie sur la sépulture des saintes Maries Jacobé et Salomé. — Charte de Charles le Chauve. — Bulle de Benoît IX sur la consécration de l'église de Saint-Victor, à Marseille. — Chartes relatives au rétablissement du monastère de Saint-Maximin et à la reconstruction de la ville d'Aix. — Translation du corps de saint Lazare dans l'église de ce nom, à Autun. — Pèlerinage à Vézelay en Bourgogne. — Pièces concernant l'élévation du corps de sainte Madeleine à Saint-Maximin, par Charles de Salerne.

SECTION DEUXIEME.

Chartes des rois de Sicile et des rois de France qui se sont succédé dans le gouvernement de la Provence, depuis Charles II jusqu'à Louis XVIII. Bulles des souverains pontifes et autres diplômes de personnes de marque, relatifs au culte des saints apôtres de la Provence, surtout au culte de sainte Madeleine et à la Sainte-Baume. Ces pièces sont classées par ordre des règnes des comtes de Provence.

Recouvrement de plusieurs reliques insignes des saints apôtres de la Provence après la révolution française.